

# RAPPORT ANNUEL 2018

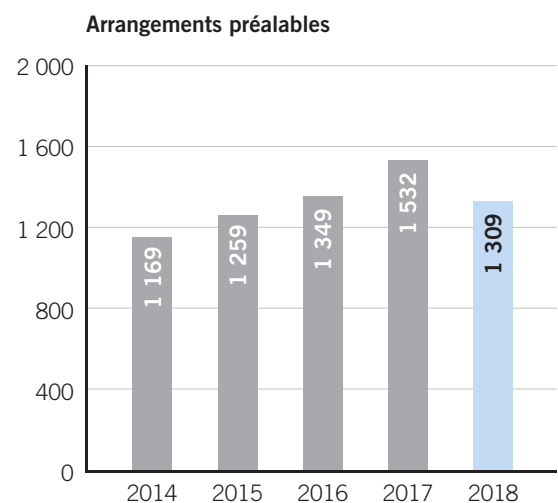
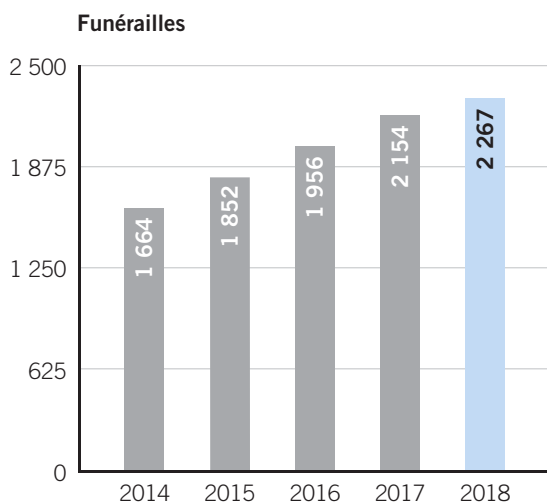
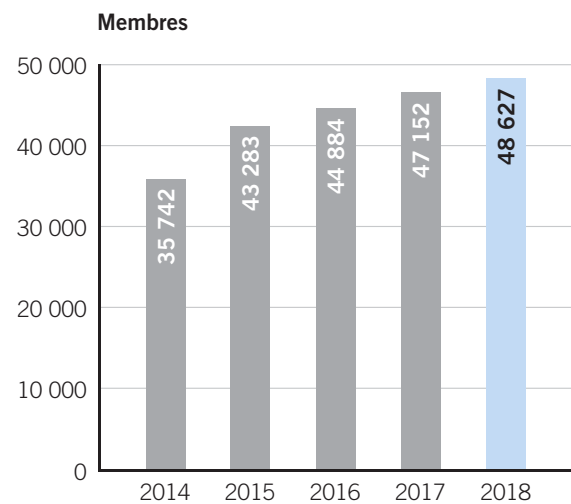
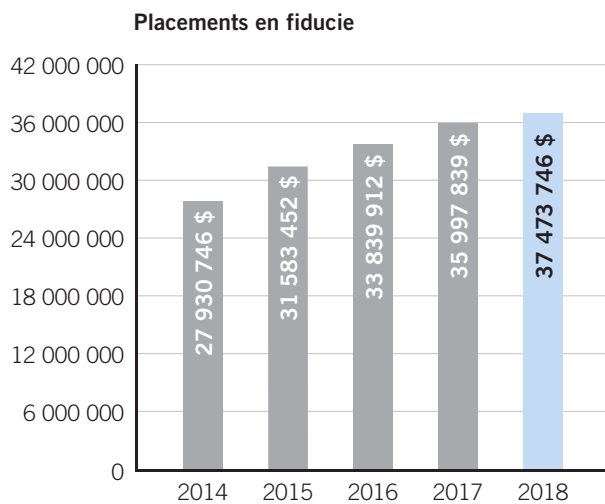


COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DES DEUX RIVES

# QUELQUES STATISTIQUES

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Déficit de l'exercice	<b>(606 400 \$)</b>	(174 638) \$
Nombre de membres	<b>48 627</b>	47 152
Économies par les membres: achat de biens et services funéraires (rabais de 20 %)	<b>2 033 776 \$</b>	1 862 991 \$
Nombre de funérailles	<b>2 267</b>	2 154
Nombre de contrats d'arrangements préalables	<b>1 309</b>	1 532
Placements en fiducie – arrangements préalables	<b>37 473 746 \$</b>	35 997 839 \$
Ventes de parts privilégiées (cumulatif)	<b>490 400 \$</b>	483 400 \$

## RÉSULTATS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



# AVIS DE CONVOCAATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

Chers membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives se tiendra le **mercredi 24 avril 2019 à 19 h**, au Théâtre de la Cité universitaire du Pavillon Palasis-Prince (2325, de la Terrasse, Université Laval, Québec).

TOUS LES MEMBRES SONT INVITÉS À Y ASSISTER ET Y SONT CONVOQUÉS POUR :

- 1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
- 2 Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée;
- 3 Constatation du quorum;
- 4 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2018;
- 6 Rapport annuel conjoint du président et du directeur général;
- 7 Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018;
- 8 Nomination d'un auditeur pour l'année 2019;
- 9 Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2019;
- 10 Virement des trop-perçus à la réserve générale;
- 11 Modifications à la régie interne;
- 12 Période de questions;
- 13 Élection des administrateurs et administratrices:
  - 13.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs;
  - 13.2 Quatre postes sont à combler;
  - 13.3 Destruction des bulletins de vote;
- 14 Levée de l'assemblée.



Marie-Josée Montminy  
Secrétaire

# PROCÈS-VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire des Deux Rives tenue le mercredi 25 avril 2018 à 19 h, au Théâtre de la Cité universitaire du Pavillon Palasis-Prince (2325, de la Terrasse, Université Laval, Québec).

### Mot de bienvenue par le président de la Coopérative

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et invités de la Coopérative, et il présente certains invités spéciaux à l'assemblée.

### 1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

#### 1.1 Nomination d'un président

##### **PAA / René Desjardins / Jean-Marc Morin / Adopté**

Il est proposé que monsieur Jacques Fiset agisse comme président d'assemblée.

#### 1.2 Nomination d'un secrétaire

##### **PAA / Pierre Sévigny / Gilles Rouleau / Adopté**

Il est proposé que madame Marie-Josée Montminy agisse comme secrétaire d'assemblée.

### 2. Lecture de l'avis de convocation par la secrétaire et acceptation par l'assemblée

##### **PAA / Jean-Marc Morin / Lise Lessard / Adopté**

Madame Marie-Josée Montminy lit l'avis de convocation.

Il est proposé d'accepter l'avis de convocation tel que lu par la secrétaire de l'assemblée.

### 3. Constatation du quorum

Le président de l'assemblée informe celle-ci que les membres présents de la Coopérative forment le quorum.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### **PAA / Jean-Marc Morin / Lise Lessard / Adopté**

Madame Marie-Josée Montminy effectue la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2017

##### **PAA / Gilbert Arteau / Marcel Arteau / Adopté**

La secrétaire de l'assemblée effectue la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2017, car les membres ont la version complète dans le cahier remis lors de l'inscription.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2017.

### 6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général

Le président de la Coopérative, monsieur Claude Fluet, et le directeur général, monsieur David Emond, présentent leur rapport dont les grandes lignes se trouvent dans le document distribué aux personnes présentes à l'assemblée.

### 7. Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

Monsieur Alain Fortier, comptable agréé chez la firme Mallette, présente le rapport financier condensé de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Les états financiers complets sont disponibles au centre administratif de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour les membres qui en font la demande. Il n'y a aucune question formulée relativement aux données financières présentées.

### 8. Nomination d'un auditeur pour l'année 2018

##### **PAA / Mario Lemieux / Jean-Marc Morin / Adopté**

Il est proposé de mandater la firme Mallette pour la vérification comptable 2018.

### 9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2018

##### **PAA / Armand Brassard / Jean-Marc Majeau / Adopté**

À la suite d'une recommandation en ce sens du conseil d'administration, il est proposé de maintenir à 90\$ l'allocation de présence aux réunions du conseil d'administration des administrateurs et administratrices pour l'année 2018.

## 10. Période de questions

Un membre présent dans l'assemblée demande un éclaircissement quant au nombre de postes à pourvoir et au nombre d'administrateurs sortants en élection. Monsieur David Emond donne les éclaircissements demandés, notamment quant au fait que l'un des administrateurs sortants n'a pas sollicité un nouveau mandat. Aucune autre question n'est formulée par le quorum.

## 11. Élection des administrateurs

### 11.1 Nomination d'un président, du secrétaire et des scrutateurs

#### **PAA / Jean-Yves Demers / André Giroux / Adopté**

Il est proposé de nommer monsieur Jacques Fiset à titre de président d'élection et madame Marie-Josée Montminy à titre de secrétaire ;

Que mesdames Audrey Lamontagne, Nancy Kirouac, Nancy Lachance, Marie-Josée Montminy et Maude Turcotte Lachance ainsi que monsieur Yves Breton agissent à titre de scrutateurs lors de l'élection des administrateurs.

Monsieur Jacques Fiset rappelle aux membres quelques règles du fonctionnement interne de la Coopérative relativement à l'élection des administrateurs.

Madame Marie-Josée Montminy, porte-parole du comité de mise en candidature, confirme l'admissibilité des candidats et présente l'état de la situation quant aux sept (7) candidatures reçues pour les quatre (4) postes en élection cette année.

Les candidats sont invités à adresser la parole aux membres de l'assemblée pendant deux (2) minutes. Il s'agit de messieurs Jacques Beaudet, Louis-H. Campagna, Jean Desgagnés et Carol Marcoux ainsi que mesdames Diane Asselin, Andrée Blanchet et Madeleine L'Heureux.

L'absence de madame Diane Asselin est constatée à la suite de deux appels pour sa prise de parole ; un à son tour en ordre alphabétique, et un deuxième à la fin des allocutions. Mme Asselin ne s'est finalement pas manifestée pour prononcer une allocution.

Pendant que le secrétaire et les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes, madame Annick Courcy et monsieur David Emond effectuent le tirage des prix de présence et de préinscription. Les gagnants sont invités à récupérer leur prix à la fin de l'assemblée. Mme Chantale Lacroix donne ensuite une conférence animée sur le thème de l'entraide.

### 11.2 Quatre postes sont à combler

Madame Marie-Josée Montminy procède à l'annonce des candidats élus. À la suite du vote des 200 membres qui se sont prononcés, les candidats élus sont : mesdames Andrée Blanchet et Madeleine L'Heureux et messieurs Jacques Beaudet et Jean Desgagnés.

#### **PAA / Jean-Marc Mageau / Jean-Marc Morin / Adopté**

Il est proposé d'effectuer la destruction des bulletins de vote pour l'assemblée générale annuelle de 2017 et 2018.

## 12. Levée de l'assemblée

#### **PAA / Jean Desgagnés / Marie-Josée Montminy / Adopté**

Madame Diane Laflamme remercie et salue l'organisation de l'assemblée générale annuelle pour la qualité des conférenciers et les distinctions en développement durable de la Coopérative.

Il est proposé de lever la séance à 21 h 15.



Marie-Josée Montminy  
Secrétaire



Claude Fluet  
Président



# RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. CLAUDE FLUET

Chers membres,

Après avoir investi temps et argent dans le développement de notre belle coopérative, l'année 2018 s'est présentée à nous sous le signe de la consolidation. Nos résultats et la satisfaction de notre clientèle n'en sont pas diminués pour autant, ce qui signifie très certainement que le changement à la direction générale s'est fait sans heurt. Ainsi, pas moins de 2 267 familles endeuillées ont été accompagnées par notre personnel dévoué dans l'organisation des funérailles d'un être cher, alors que 1 309 membres ont planifié leurs arrangements préalables avec nos conseillers. Malgré le volume important, le taux de satisfaction de la clientèle desservie s'est maintenu aux environs de 80 %, et ce, tant pour les préarrangements que pour les funérailles. En mon nom personnel et en celui de toute l'équipe, j'offre mes sincères condoléances aux familles éprouvées par la perte d'un proche, triste événement qui, hélas, arrive toujours trop vite.

## LA FORCE DU NOMBRE

Par ailleurs, nous avons accueilli dans nos rangs quelque 2 044 nouveaux membres au cours de l'année, portant le total de notre membership à 48 627 adhérents au 31 décembre. Cette augmentation constante est un exemple concret de la vitalité de notre organisation et elle témoigne des efforts déployés afin de demeurer, faut-il le répéter, la plus importante coopérative funéraire en Amérique du Nord. Parmi les recrues, 240 nous ont fait confiance et ont cru en notre projet collectif puisqu'ils ne sont pas associés à des services à ce jour. À titre de président, je suis fier du chemin parcouru jusqu'ici, mais pour assurer la pérennité de la Coopérative, j'aspire à un objectif que je me suis personnellement fixé, celui d'atteindre 60 000 membres.

En accord avec la présente planification stratégique et à celle dont nous sommes en train d'établir les bases pour les trois prochaines années, l'accroissement de notre membership fait partie des défis que nous nous sommes donnés. Parce qu'ensemble nous sommes plus forts. J'invite chacune et chacun d'entre vous à proposer à une personne de votre entourage d'adhérer à la Coopérative funéraire des Deux Rives. Pour seulement 20\$, elle aura accès à de nombreux avantages, en plus de devenir copropriétaire d'une entreprise d'ici et ainsi contribuer à son développement. Parce que vous y croyez, vous serez, j'en suis certain, les meilleurs ambassadeurs pour accomplir cet ambitieux projet, mais ô combien stimulant! Winston Churchill nous donne le ton: « Where there is a will there is a way »... Quand la volonté est présente, la voie s'ouvre! Si nous voulons, nous pouvons!



CPAC Côte-de-Beaupré



CPAC Lotbinière

## BILAN 2018 DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN COURS

Ayant entamé le dernier droit des orientations prises dans le cadre de notre planification triennale en 2018, je suis on ne peut plus satisfait du bilan de ces trois dernières années. Non seulement avons-nous atteint la plupart des cibles que nous nous étions fixées, mais plusieurs opportunités ont été saisies en cours de route. C'est entre autres le cas du centre funéraire Saint-Charles sur le terrain du même cimetière et le rapatriement des services de deuxième ligne au centre administratif de l'avenue Godin. L'accomplissement de ces deux projets de longue haleine n'ont pas freiné l'avancement de notre plan d'action élaboré en trois axes. En 2018, nous avons desservi la population de l'ensemble de notre territoire, Rive-Nord et Rive-Sud confondues, en y maintenant nos parts de marché à près de 50%. La notoriété spontanée de la Coopérative s'est aussi stabilisée à 25% si on se fie au sondage mené l'automne dernier par la firme SOM. Si on additionne ceux qui ont dit connaître la Coopérative funéraire des Deux Rives à ceux qui nous ont nommé en premier, le pourcentage frôle les 80%, soit un peu plus de trois personnes sur quatre parmi les répondants.

Par ailleurs, nous avons procédé à un examen approfondi des comités permanents d'actions coopératives (CPAC) mis en place lors des fusions avec les coopératives de nos deux régions limitrophes que sont la Côte-de-Beaupré et Lotbinière. Très utiles pour assurer la transition postfusion il y a une dizaine d'années, force nous a été de constater que leur mandat devenait moins pertinent au fil du temps. Le conseil d'administration a donc entériné la proposition de mettre un terme à ces deux instances informelles faite par le comité spécialement formé à cette fin. Notre engagement dans ces deux MRC prendra d'autres formes à l'issue de la prochaine planification

stratégique afin de ne pas perdre de vue nos membres de ces secteurs. Je tiens à remercier tous les membres bénévoles de chaque CPAC qui ont été de bon conseil et d'excellents ambassadeurs de la Coopérative pendant toutes ces années.

## FIN DE MANDAT DE NOTRE OBSERVATEUR JEUNESSE

Après deux ans à parfaire ses connaissances sur le fonctionnement de notre conseil d'administration, notre observateur jeunesse, M. Jean-Philippe Lapointe, termine son mandat comme il l'a commencé: avec le sourire. Je me joins à mes collègues administrateurs pour le remercier chaleureusement de son grand enthousiasme et je lui souhaite tout le succès qu'il mérite dans la poursuite de ses activités professionnelles et personnelles. Qui sait, peut-être n'est-ce qu'un au revoir?

Je profite de ce rendez-vous annuel pour adresser mes plus sincères remerciements à chacun des membres du conseil d'administration qui ne ménagent pas leurs efforts afin de faire progresser et rayonner la Coopérative. Je remercie également notre bienveillant personnel sur qui nous pouvons compter pour guider et accompagner notre clientèle toujours plus nombreuse.

Enfin, je tiens à souligner la contribution appréciable de nos partenaires d'affaires au succès de notre entreprise. Quant à vous, chers membres, je vous remercie particulièrement de nous avoir choisis. Grâce à vous, nous pouvons participer à ce projet coopératif si cher à nos cœurs et être présents à chaque instant de son développement.

CLAUDE FLUET  
Président du conseil d'administration



# RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. DAVID EMOND

Chers membres,

Selon ce que nous avons anticipé dans nos prévisions budgétaires, nous avons terminé l'année 2018 avec un manque à gagner de l'ordre de 606400\$. Comme vous le savez peut-être, au fil des ans, la Coopérative a placé en fiducie plus de 37 millions de dollars au nom des membres qui ont signé des arrangements préalables de services funéraires. À chaque année, la Coopérative compte sur une portion des revenus générés par ces sommes pour balancer son budget autrement que par l'augmentation de ses prix. Pour ceux qui suivent l'actualité économique, en 2018, les marchés ont été caractérisés par une forte volatilité et des baisses marquées, plus particulièrement en fin d'année. En revanche, l'inflation est demeurée élevée comparativement aux années antérieures. Les rendements de ces sommes en fiducie, et conséquemment, les revenus qui y sont associés, ont donc été significativement plus faibles.

Heureusement, la rigueur dans la gestion des dépenses et la saine gestion de nos finances nous ont permis de traverser ces turbulences en contrôle de la situation. Déjà au premier trimestre de 2019, la fluctuation du marché à la hausse a résorbé cette perte de valeur de nos sommes en fiducie en totalité. Cela dit, nous demeurerons prudents dans nos investissements et dépenses d'ici à ce que la vente de certains de nos actifs se concrétise, dont le centre funéraire de la Falaise dans le quartier Saint-Roch, dans lequel nous n'accueillons plus de familles endeuillées depuis l'automne dernier.

Malgré nos efforts de consolidation, nos parts de marché se sont maintenues sur l'ensemble de notre territoire ce qui fait de la Coopérative funéraire des Deux Rives le joueur numéro un du domaine funéraire de la grande région de Québec avec au-delà de 140 collaborateurs répartis dans 10 points de service, 48000 membres copropriétaires et un chiffre d'affaires annuel de plus de 11 millions de dollars.

Alors que nous avons connu une année record en 2017 avec l'accompagnement de 2 154 familles endeuillées, nous avons surpassé ce nombre avec pas moins de 2 267 funérailles organisées en 2018. En ce qui concerne la vente d'arrangements préalables, les résultats exceptionnels de l'année précédente n'ont pas été égalés. Nous avons terminé l'année avec 1 309 contrats signés, un nombre appréciable, mais une baisse de 15 % si on compare à 2017.



## FAITS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Parmi les faits à souligner au cours de la dernière année, on retrouve la fin de divers partenariats qui ne semblaient plus satisfaire les deux parties prenantes ou représenter une valeur ajoutée pour nos membres. Parmi ceux-ci, nos ententes pour mettre en commun certains services avec la Corporation du cimetière Mont-Marie et la Fabrique de Sainte-Anne-de-Beaupré, et nos exclusivités avec la paroisse Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette et la municipalité de Laurier-Station qui ont pris fin. En effet, plusieurs partenaires ont préféré se doter de ressources internes afin de poursuivre leur développement et nous ne pouvons que leur souhaiter tout le succès qu'ils méritent. C'est également le cas du rabais associatif accordé aux membres de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), mais nous avons toutefois eu l'opportunité d'offrir une conférence à leurs membres l'automne dernier. Finalement, nous avons malheureusement dû mettre un terme au programme Réconfort offert en collaboration avec les coopératives de services à domicile, puisque celles-ci, trop occupées à consolider leurs opérations, n'étaient plus en mesure de dégager les ressources nécessaires pour poursuivre cette association et donner le service attendu dans un délai raisonnable. Nous nous sommes cependant promis entre nous de continuer de tisser des liens forts entre nos organisations aux valeurs communes et aux personnels dévoués à se mettre au service de son prochain.

Également, nous avons procédé au renouvellement de l'achat regroupé de cercueils piloté par la Fédération des coopératives funéraires du Québec qui nous permet de faire des économies et d'offrir à prix justes plus de 50 produits québécois. Nous pouvons donc promouvoir l'achat local et proposer notamment à nos membres des cercueils de bois fabriqués chez nous, dans le comté de Lotbinière. Nous avons aussi revu certaines de nos procédures afin de nous assurer de respecter le nouveau cadre légal pour les activités funéraires qui a été adopté l'automne dernier. La réglementation mise à jour encadre notamment de façon plus précise les délais liés à la présentation d'une dépouille au public, l'hydrolyse alcaline et la disposition des restes cinéraires. Elle met également en place des exigences plus grandes au niveau de la



Activité de mobilisation / Les Mercuriades / Portes ouvertes

sécurité et de la protection de la santé publique, de même que la tenue de registres liés aux opérations, et l'apparition d'exigences de formation continue pour les thanatopracteurs et le titulaire de la responsabilité de « directeur des services funéraires ».

Au plan des ressources humaines, après que nos employés se soient regroupés dans une association de travailleurs à la fin de l'année 2017, nous avons négocié dans les derniers mois notre première convention collective, qui a été signée officiellement le 18 mars dernier. Pour encore mieux incarner nos valeurs et principes coopératifs, nous avons poursuivi la formation en éducation coopérative développée à notre demande par notre fédération, et celle en développement durable auprès de notre personnel et nous avons organisé une activité de mobilisation avec nos employés pour laquelle Mme Rose-Marie Charest était notre conférencière invitée.

## BILAN POSITIF EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour une deuxième année consécutive, nos efforts en développement durable ont été récompensés puisque nous avons le plaisir de figurer parmi les trois finalistes de la catégorie Stratégie de développement durable des prix Mercuriades remis par la Fédération des chambres de commerce du Québec. L'an dernier, nous avons concédé de bonne grâce la victoire à nos partenaires de la Coop FA, mais nous sommes confiants pour le dévoilement du grand gagnant de cette année qui doit avoir lieu à la fin avril. Déjà, d'être en nomination pour l'obtention de cette prestigieuse récompense nous rend extrêmement fiers, et c'est grâce au travail acharné de nos collaborateurs et partenaires que nous sommes confiants de présenter une candidature à ce genre de concours.

Dans le cadre de notre plan d'action annuel, nous avons, entre autres, intégré un employé au sein du comité de développement durable, en plus de déployer nos accréditations ICI, on recycle dans d'autres centres funéraires. De plus, avec les autres coopératives du réseau, nous avons mandaté la Fédération des coopératives funéraires du Québec pour analyser l'impact environnemental de l'hydrolyse alcaline comme mode de disposition du corps, ce qui nous

permettra de poursuivre notre analyse de cette nouvelle technique. Enfin, nous avons fait planter quelque 9000 arbres en mémoire de nos 2 267 membres décédés en 2018 et pour compenser l'émission des gaz à effet de serre reliés à nos activités funéraires, en plus d'acheter des Crédits carbone éducatifs pour contrer l'impact environnemental des déplacements lors de nos activités associatives. En plus de travailler à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter ses effets sur les changements climatiques, nous nous assurons donc de compenser les émissions que nous ne pouvons éliminer, et ainsi offrir des services funéraires carboneutres.

Pour ce qui est du volet social, nous avons proposé plusieurs activités à vocation éducative dont plusieurs conférences à nos membres et à la population en général et des séances d'information dans des écoles, en plus d'organiser des portes ouvertes sous le thème des 10 ans du programme Héritage récemment bonifié et accessible à tous les membres de la Fédération des coopératives funéraires du Québec. En tout, ce sont quelques centaines de personnes que nous avons pu sensibiliser et informer, tant sur le modèle coopératif que sur les services funéraires. Tout cela, sans compter la mise en service de notre interface Web appelée Espace Famille qui permet désormais à nos membres de se préparer avant, pendant et après les funérailles d'un proche, dans la perspective de supporter le travail de deuil et d'élaborer des rituels riches de sens.

Je conclus ce rapport en remerciant sincèrement les membres du conseil d'administration de toute la confiance témoignée à mon égard et de sa gouvernance éclairée et bienveillante. J'en profite aussi pour remercier l'ensemble du personnel qui effectue un travail remarquable à chaque jour. Enfin, je tiens à saluer nos divers partenaires de leur grande loyauté. Et vous, chers membres, sachez que c'est un immense honneur pour moi de veiller à la pérennité de notre organisation et de m'assurer de son bon développement. Je vous remercie de croire en notre coopérative.

Salutations distinguées et coopératives,



DAVID EMOND  
Directeur général



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de la Coopérative funéraire  
des Deux Rives,

### OPINION AVEC RÉSERVE

Les états financiers résumés, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2018 et les états résumés des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités de la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (Coopérative) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 27 mars 2019.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits à la note 2. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités de la Coopérative pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

### ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

### LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS ET NOTRE RAPPORT SUR CES ÉTATS

Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 27 mars 2019. Notre opinion avec réserve était fondée sur le fait que la direction de la Coopérative a présenté au bilan dans le passif à long terme un emprunt venant à échéance au cours du prochain exercice pour lequel la Coopérative n'a pas encore conclu d'entente avec son créancier lui permettant de le refinancer sur une base long terme. La direction n'a pas reclassé cet emprunt dans le passif à court terme, car elle est d'avis qu'il sera refinancé avant la fin de cet exercice, ce qui constitue une dérogation aux exigences de l'article 134 de la Loi sur les coopératives du Québec. En conséquence, le passif à court terme est sous-évalué de 2 095 354 \$ et le passif à long terme surévalué du même montant.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères décrits à la note 2.

### RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada  
Le 27 mars 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

## ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ET DE LA RÉSERVE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
PRODUITS DE FUNÉRAILLES	<b>11 010 506 \$</b>	10 176 768 \$
COÛT DES FUNÉRAILLES	<b>4 029 271</b>	3 743 749
TROP-PERÇU BRUT	<b>6 981 235</b>	6 433 019
AUTRES CHARGES (PRODUITS) D'EXPLOITATION		
Frais d'administration	<b>6 281 934</b>	6 442 892
Frais financiers	<b>773 301</b>	733 420
Autres produits	<b>(220 378)</b>	(1 013 698)
	<b>6 834 857</b>	6 162 614
TROP-PERÇU AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	<b>146 378</b>	270 405
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR		
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	<b>963 040</b>	259 983
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	<b>15 615</b>	(57 130)
	<b>(978 655)</b>	(202 853)
TROP-PERÇU (DÉFICIT) AVANT IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU	<b>(832 277)</b>	67 552
IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU		
Exigibles (recouvrables)	<b>(3 923)</b>	39 317
Futurs	<b>(221 954)</b>	(90 877)
	<b>(225 877)</b>	(51 560)
TROP-PERÇU (DÉFICIT) AVANT RÉDUCTION DE VALEUR DES ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	<b>(606 400)</b>	119 112
RÉDUCTION DE VALEUR POUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	-	(293 750)
DÉFICIT DE L'EXERCICE	<b>(606 400)</b>	(174 638)
RÉSERVE, début de l'exercice	<b>7 094 497</b>	7 269 135
RÉSERVE, fin de l'exercice	<b>6 488 097 \$</b>	7 094 497 \$

## BILAN RÉSUMÉ

Au 31 décembre

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	537 924 \$	354 302 \$
Créances	849 609	1 733 572
Impôts à recouvrer	43 319	20 810
Stocks	189 926	178 973
Frais payés d'avance	134 929	173 793
Impôts futurs	9 486	10 505
Placements hors fiducie à la juste valeur	2 129 523	1 373 893
	<b>3 894 716</b>	<b>3 845 848</b>
<b>PLACEMENTS HORS FIDUCIE AU COÛT</b>	<b>65 775</b>	<b>65 775</b>
<b>PLACEMENTS EN FIDUCIE - ARRANGEMENTS PRÉALABLES</b>		
Placements au coût	4 652 944	1 811 419
Placements à la juste valeur	32 820 802	34 186 420
	<b>37 473 746</b>	<b>35 997 839</b>
<b>ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE ET PASSIFS RATTACHÉS</b>	<b>1 026 101</b>	<b>2 196 167</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 598 378</b>	<b>14 884 596</b>
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>1 238 209</b>	<b>1 266 524</b>
<b>ÉCART D'ACQUISITION</b>	<b>121 153</b>	<b>121 153</b>
	<b>59 418 078 \$</b>	<b>58 377 902 \$</b>

## BILAN RÉSUMÉ (SUITE)

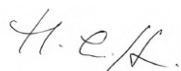
Au 31 décembre

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes d'exploitation	<b>1 279 588 \$</b>	996 188 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<b>961 445</b>	946 763
	<b>2 241 033</b>	1 942 951
PASSIFS RATTACHÉS AUX ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	<b>822 997</b>	1 835 104
DETTE À LONG TERME	<b>10 156 799</b>	10 121 000
ARRANGEMENTS PRÉALABLES	<b>38 124 349</b>	35 607 563
IMPÔTS FUTURS	<b>304 123</b>	527 096
	<b>51 649 301</b>	50 033 714
<b>AVOIR</b>		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social	<b>1 252 451</b>	1 225 342
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve	<b>6 488 097</b>	7 094 497
Surplus d'apport	<b>28 229</b>	24 349
	<b>6 516 326</b>	7 118 846
	<b>7 768 777</b>	8 344 188
	<b>59 418 078 \$</b>	58 377 902 \$

Pour le conseil d'administration :



Claude Fluet, président



Madeleine L'Heureux, trésorière

# ÉTAT RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Déficit de l'exercice	(606 400) \$	(174 638) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	718 809	790 038
Amortissement des actifs incorporels	28 315	21 861
Amortissement des frais de financement	5 000	5 000
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	17 915	-
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(15 615)	(57 130)
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	963 040	259 983
Réduction de valeur des actifs destinés à la vente	-	293 750
Impôts futurs	(221 954)	(90 877)
	<b>889 110</b>	1 047 987
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	<b>1 010 864</b>	(119 304)
	<b>1 899 974</b>	928 683
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation des placements hors fiducie à la juste valeur	(740 015)	(147 418)
Variation des placements en fiducie - arrangements préalables et des arrangements préalables	77 839	210 121
Acquisition d'immobilisations corporelles	(165 624)	(430 953)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	47 085	-
Acquisition d'un actif incorporel	-	(180 000)
	<b>(780 715)</b>	(548 250)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Obtention de financement supplémentaire	-	947 213
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	-	(627)
Remboursement de la dette à long terme	(966 626)	(1 093 483)
Produit de l'émission de parts	96 439	162 067
Montant versé pour les remboursements et les rachats de parts	(65 450)	(70 475)
	<b>(935 637)</b>	(55 305)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>183 622</b>	325 128
ENCAISSE, début de l'exercice	354 302	29 174
<b>ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>537 924 \$</b>	354 302 \$
<b>ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie des dettes d'exploitation	161 900 \$	-\$



# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Au 31 décembre 2018

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, régie par les dispositions de la Loi sur les coopératives du Québec, offre des services funéraires. Ses statuts ne lui permettent pas de verser de ristournes.

## 2. BASE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers résumés de la Coopérative ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en tenant compte des pratiques particulières découlant des exigences de la Loi sur les coopératives et de son règlement d'application qui exige que tout le capital social soit présenté à l'avoir des membres.

## 3. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

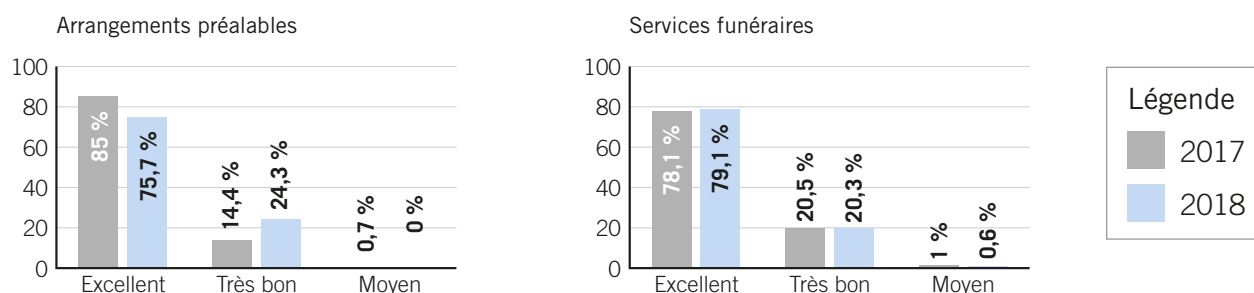
Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la Coopérative a effectué la presque totalité de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

# UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET BIENVEILLANT

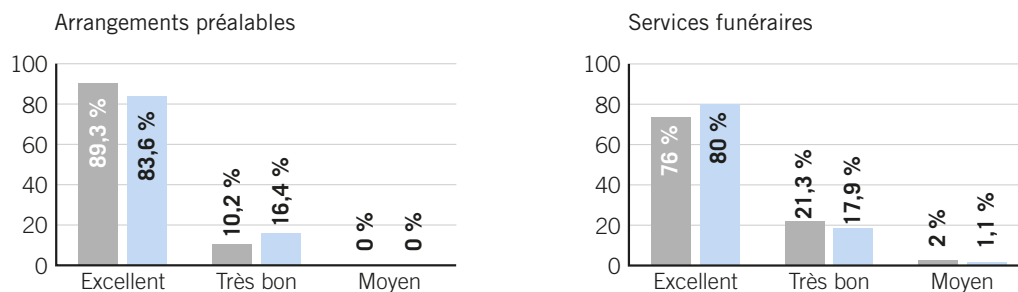
À la Coopérative funéraire des Deux Rives, nous sommes à l'écoute des besoins réels de nos membres et clients et nous demeurons à l'affût de toute opportunité nous permettant d'améliorer nos services avant, pendant ou après les funérailles. À la suite du décès d'un être cher ou pour planifier des arrangements préalables, notre équipe s'efforce d'offrir un accompagnement et une expérience client irréprochables, et ce, chaque instant.

Pour nous permettre de connaître le degré de satisfaction de notre clientèle, une fiche d'évaluation est remise à tous ceux qui ont fait appel à nos services aussi bien pour l'organisation de funérailles que pour la planification de préarrangements. Voici un aperçu des réponses obtenues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 :

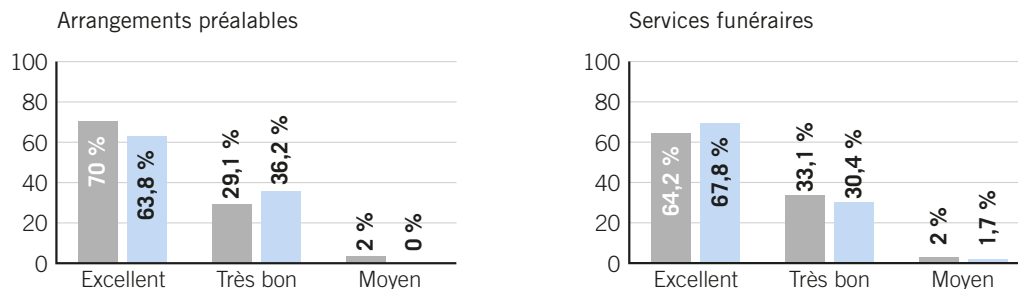
## Qualité du service du personnel à l'accueil



## Qualité du service lors de la rencontre avec le conseiller ou la conseillère



## Choix des biens et des services



De plus, à la question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez la Coopérative à vos parents, amis et collègues? » qui sert à évaluer le taux de satisfaction, nous avons obtenu un résultat de 80 % par les membres ayant signé des arrangements préalables et 82 % par ceux qui ont eu recours à nos services pour l'organisation de funérailles en 2018.

# UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ACTIF

Notre organisation peut compter sur l'expertise et l'esprit de collaboration d'administrateurs dévoués qui s'impliquent activement dans son développement. Toujours dans l'optique d'assurer la pérennité de la Coopérative, ils siègent avec la plus grande rigueur à divers comités.

Voici la liste de ces comités et celles et ceux qui les composent :

### Comité exécutif

Claude Fluet, président  
Jacques Beaudet, vice-président  
Madeleine L'Heureux, trésorière  
Marie-Josée Montminy, secrétaire  
Pierrette Trépanier

### Assemblée générale annuelle

Jacques Beaudet, président  
Annick Courcy  
David Emond  
Madeleine L'Heureux  
Gilles Rouleau

### Mise en candidature

Julie Boucher  
David Emond  
Marie-Josée Montminy

### Évaluation du directeur général

Andrée Blanchet  
Jean Desgagnés  
Claude Fluet  
Pierrette Trépanier

### Dons et commandites

Jocelyn Bigras, président  
Annick Courcy  
David Emond  
Madeleine L'Heureux  
Marie-Josée Montminy  
Jean Vézina

### Finances

Madeleine L'Heureux, présidente  
Jocelyn Bigras  
Julie Boucher  
Yves Breton  
David Emond

### Comité *ad hoc* de gouvernance en relations de travail

Jacques Beaudet  
David Emond  
Claude Fluet  
Audrey Lamontagne  
Madeleine L'Heureux

### Comité de développement durable

Jocelyn Bigras, président  
Éric Auger  
David Emond  
Jacques Fortier  
Carmen Potvin  
Gilles Rouleau

### Comité conjoint *ad hoc* cimetière Saint-Charles et Mont-Marie

Jacques Beaudet  
David Emond  
Claude Fluet

### Comité d'évaluation des CPAC de Côte-de-Beaupré et de Lotbinière

Julie Boucher  
Annick Courcy  
David Emond  
Gilles Rouleau  
Pierrette Trépanier

### Comité d'évaluation et de perfectionnement du conseil d'administration

Jacques Beaudet  
Andrée Blanchet  
Gilles Rouleau

### Comité paritaire Mont-Marie et Deux Rives

David Emond  
Claude Fluet  
Marie-Josée Montminy  
Représentants de la Corporation du Mont-Marie

### Comité paritaire Saint-Charles et Deux Rives

Jacques Beaudet  
David Emond  
Claude Fluet  
Représentants de la Compagnie du cimetière Saint-Charles

### Comité relève jeunesse

Jacques Beaudet  
David Emond  
Claude Fluet

# DONS ET COMMANDITES

En 2018, fidèle à son principe d'engagement envers la communauté, la Coopérative a versé pas moins de 42 152,65 \$ en dons et commandites à quelque 97 organismes œuvrant sur l'ensemble de son territoire dont voici la liste :

- Aide alimentaire Lotbinière
- Albatros Québec
- Alliance Affaires Côte-de-Beaupré
- ALPHA Entraide
- Alternative Vie – Éveil social (AVES)
- Assemblée Cardinal Louis-Nazaire-Bégin
- Association des retraités de l'Université Laval
- Carrefour des personnes âgées de Lotbinière
- Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau
- Carrefour jeunesse-emploi Chauveau
- CDEC de Québec
- Centre Durocher
- Centre Jacques-Cartier
- Cercle des Fermières Sainte-Monique – Les Saules
- Chevaliers de Colomb (Rive-Nord et Rive-Sud)
- Chœur du Vallon
- Club de l'Âge d'Or de Bienville-Lauzon
- Club des petits déjeuners
- Club optimiste Côte-de-Beaupré
- Comité de bienfaisance de Saint-Joachim
- Comité de l'espoir (Beaupré)
- Comité des résidents du Manoir Manrèse
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Coopérative Forêt D'Arden (Coop FA)
- Coopérative jeunesse de services de Loretteville (CJS)
- Deuil-Jeunesse
- École de musique Jésus-Marie
- Ensemble JEMM
- Entr'actes
- Entraide du Faubourg
- Fabrique (paroisses L'Ancienne-Lorette, Notre-Dame-de-Vanier et Saint-Joachim)
- Faculté de médecine de l'Université Laval
- FADOQ (Pintendre, secteur Tilly, Saint-Joseph-de-Lauzon et Vanier)
- Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim
- Fondation Contact-Aînés
- Fondation de Lauberivière
- Fondation de l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg
- Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
- Fondation des amis du Jeffery-Hale – Saint-Brigid's
- Fondation des Sourds du Québec
- Fondation Hôtel-Dieu de Lévis
- Fondation Jonction pour elle
- Fondation Monique Fitz-Back
- Fondation Ordina-Cœur
- Fondation Partage chrétien Saint-Ambroise
- Fondation pour les Aînés et l'Innovation Sociale
- Fondation québécoise du cancer
- Fonds Solidarité Sud
- Gala de la Relève en or (Coop Zone)
- Groupe vocal Les Harmoniques
- La Grande Ferme
- La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré
- Le Cœur de Charlesbourg
- Le Noël du Bonheur
- Les Petits Frères
- Les Voix d'hommes de l'Etchemin
- Les Voix de la Haute-Saint-Charles
- Maison de Job
- Maison de la Famille de Lotbinière
- Maison des Aînés de Lévis
- Maison Richelieu – Hébergement jeunesse
- Manoir Duberger
- Messe estivale de la paroisse Saint-Dominique
- Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
- Office municipal d'habitation de la MRC Côte-de-Beaupré
- Opération Enfant Soleil
- Orchestre Sympho-Pop Québec
- Paroisses (Notre-Dame-de-Vanier, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Joachim)
- Pastorale des jeunes catholiques
- Pôle des entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale
- Premier Acte
- Regroupement des intervenants culturels de la Côte-de-Beaupré
- Regroupement des jeunes de Lotbinière
- Rendez-vous 3<sup>e</sup> Âge
- Réveillon de Noël de l'abbé Gérard Tremblay
- Romy Boutin St-Pierre – Capsule vidéo en développement durable à l'Université Laval
- Service d'entraide de Breakeyville
- Société canadienne de la sclérose en plaque
- Société canadienne du cancer
- Société Saint-Vincent-de-Paul (conférences Saint-Sauveur et Sainte-Anne-de-Beaupré)
- SOCODEVI
- Table de quartier l'Engrenage de Saint-Roch
- YWCA Québec

# EMPLOYÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

Regroupés selon leur occupation principale

## Équipe de direction

David Emond  
Directeur général

Yves Breton  
Directeur administration  
et finances

Annick Courcy  
Directrice communications,  
marketing et ventes

Nancy Lavigne  
Directrice de  
l'expérience client

Carmen Potvin  
Directrice exécutive

## Conseillère en ressources humaines et soutien aux opérations

Audrey Lamontagne

## Directeur adjoint aux immobilisations

Jacques Fortier

## Directrice adjointe à la comptabilité

Danielle Perreault

## Adjoints à la comptabilité

Michel Brousseau  
Jocelyn Pelletier

## Adjointe administrative

Maude Turcotte Lachance

## Directrice adjointe aux événements funéraires

Jackie Dumont

## Assistants à la coordination des événements funéraires

Francis Blais  
Gérald Carpentier

## Directrice adjointe à la répartition

Suzanne Godbout

## Répartiteurs

Anne-Claire Lizotte  
Steve Plante  
Diane Rousseau

## Conseillers

Nancy Kirouac  
Conseillère principale

Isabelle Potvin  
Conseillère responsable  
Centre funéraire  
d'Aubigny (Lévis)

Catherine Caron  
Conseillère responsable  
Centre funéraire  
de Charlesbourg

Sylvie Caron  
Conseillère responsable  
Centre funéraire  
Duberger-Les Saules

Catherine Laflamme  
Conseillère responsable  
Centre funéraire Saint-Charles

Sylvie St-Hilaire  
Conseillère responsable  
Centre funéraire  
Côte-de-Beaupré

Lyna Richard  
Conseillère responsable  
Centre funéraire de l'Anse

Pierre Bureau  
Rémi Castonguay  
Manon Corneau  
Johanne Corriveau  
Doris Côté  
Reynald Côté  
André Desjardins  
Lyne Dumont  
Nataly Dutruel  
Caroline Harvey  
Lyne Hébert  
Jean-Louis Langlais  
Renée Lapointe  
Daniel Lizotte  
Thérèse Martin  
Claude Soucy  
Sylvie Vézina  
Hélène Villeneuve

## Directrice adjointe au laboratoire

Valérie Blais

## Thanatopracteurs

Michel Lapointe  
Geneviève Marceau  
Kathy Ouellet  
Cynthia Pellerin-Lafond

## Brancardiers

Éric Auger  
Donald B. Rioux  
Richar Bédard  
Normand Boucher  
Marc-André Duquet  
Jean-Guy Guilbault  
Michel Pelletier  
Michel Tremblay

## Réceptionnistes

Lucie Blanchard  
Denise Bouchard  
Sylvie Fortin  
Jeanne Gagnon  
Nancy Lachance  
Catherine Lapointe  
Marilyn Morel  
Danielle Poirier  
Martine Roy  
Huguette Sylvain

## Agents d'accueil – commis au café bar

Jean-Marc Beaulieu  
Célyne Blanchet  
Ghislain Boivin  
Denis Bouchard  
Romy Boutin St-Pierre  
Michel Chabot  
Gilles Couillard  
Réjean Daigneault  
Jeanne D'Arc Fortin  
Martin Émond  
Bernard Gagné  
Pierrette Gailloux  
Édith Hamel  
Jacques Leclerc  
Monique Marcotte  
Denis Ouellet  
Raymonde Pagé  
Fernande Payeur  
Richard Pelletier  
André Saurette  
Linda Thériault  
Simon Tremblay

## Personnel de funérailles

DIRECTEURS  
DE FUNÉRAILLES  
Rodrigue Baron  
Clément Bélanger  
Paul Bilodeau  
Daniel Brochu

Jean-Marc Desrosiers  
Jean-Yves Guy  
Mario Lemieux  
Jean-Marc Majeau  
Daniel Pelosse  
Yvan Turmel

## PORTEURS ET CHAUFFEURS

Robert Bernard  
Ghislain Bérubé  
Pierre Bibeau  
Gaston Boulet  
Jean-Marc Bruneau  
Marc-André Cyr  
Denis Dusseault  
Robert Falardeau  
Michel Ferland  
Jean-Guy Fournier  
Camil Gagné  
René Gauthier  
André Harvey  
Wayne Joncas  
Jacques Laboissonnière  
Rosaire Lachance  
Pierre Lelièvre  
Simon Lessard  
Jean Levesque  
Claude Lortie  
Bruno Martin  
William Mitchell  
Germain Morin  
Jean-Charles Ouellet  
Sylvain Ouellet  
René Parent  
Christian Rivard  
Paul Rouillard  
Richard Sainte-Marie  
Denis Therrien  
Jean-Marie Tremblay  
Clarence Voyer

## Maintenance et entretien

Dave Bissonnette  
Jean-Pierre Gagné  
Bernard Garneau  
Christian Langevin  
Jany Roy

# CENTRES FUNÉRAIRES

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018

## CENTRE ADMINISTRATIF

465, avenue Godin  
Québec (Québec) G1M 3G7

## CÔTE-DE-BEAUPRÉ

10579, boul. Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) GOA 3C0  
3232, avenue Royale  
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0  
568, avenue Royale  
Saint-Joachim (Québec) GOA 3X0  
3, avenue Marcel-Legendre  
Saint-Tite-des-Caps (Québec) GOA 4J0

## LÉVIS

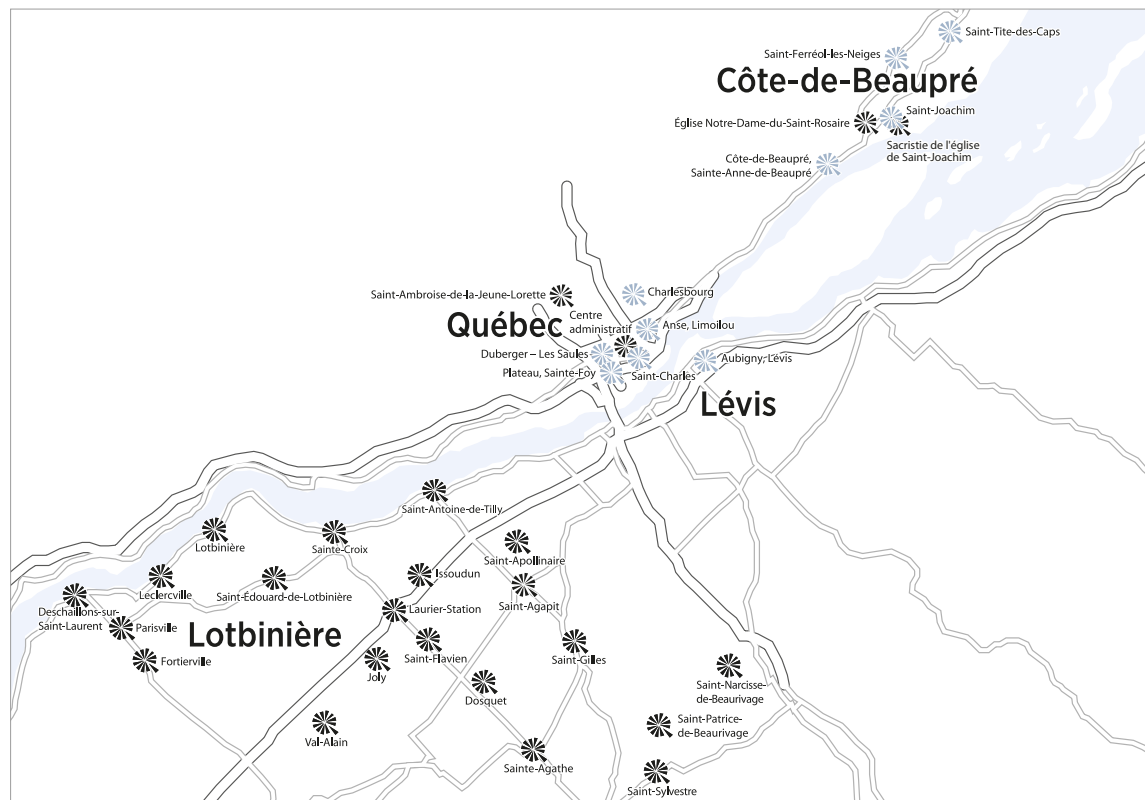
154, rue du Mont-Marie  
Lévis (Québec) G6V 8X1

## LOTBINIÈRE

1 888 688-2411

## QUÉBEC

280, 8<sup>e</sup> Rue  
Québec (Québec) G1L 2N9  
7335, boul. Henri-Bourassa  
Québec (Québec) G1H 3E5  
2620, rue Darveau  
Québec (Québec) G1P 3V5  
693, avenue Nérée-Tremblay  
Québec (Québec) G1N 4R8  
1420, boulevard Wilfrid-Hamel  
Québec (Québec) G1N 3Y6



Centres de la Coopérative funéraire des Deux Rives



Lieux où la Coopérative funéraire des Deux Rives  
a accès à une salle d'exposition

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2018



**Claude Fluet**  
Président



**Jacques Beudet**  
Vice-président



**Madeleine L'Heureux**  
Trésorière



**Marie-Josée Montminy**  
Secrétaire



**Andrée Blanchet**  
Administratrice



**Jocelyn Bigras**  
Administrateur



**Julie Boucher**  
Administratrice



**Jean Desgagnés**  
Administrateur



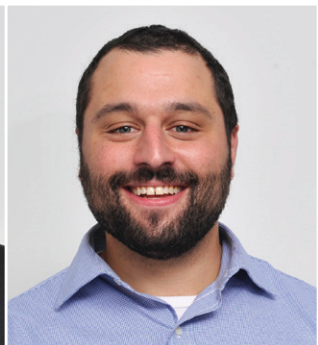
**Gilles Rouleau**  
Administrateur



**Pierrette Trépanier**  
Administratrice



**Jean Vézina**  
Administrateur



**Jean-Philippe Lapointe**  
Observateur jeunesse

Imprimé sur du papier Rolland Opaque contenant un minimum de 30% de fibres recyclées postconsommation, certifié ÉcoLogo et fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz.

ADMINISTRATION

465, avenue Godin, Québec (Québec) G1M 3G7

418 688-2411 | 1 888 688-2411

[coopfuneraire2rives.com](http://coopfuneraire2rives.com) | [residence@coopfuneraire2rives.com](mailto:residence@coopfuneraire2rives.com)

PRÉSENT  
À CHAQUE  
INSTANT



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DES DEUX RIVES